

PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT
SECRETAIRE GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

DECRET N° 82/546 du 26/10/1982

portant nomination de Monsieur
ONKAGUI Julien, Ingénieur des Eaux
et Forêts Stagiaire en qualité de
Directeur Régional des Eaux et
Forêts de la Cuvette.

(Régularisation)

Le Premier Ministre, Chef du Gouver-
nement

(/u la Constitution du 8 Juillet 1975 ;
(/u la Loi N° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement
de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1975 ;
(/u le Décret N° 75/154 du 4 Avril 1975 portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le Décret N° 80/644 du 28 Décembre 1980 portant nomi-
nation des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif N° 81/016 du 26 Janvier 1981 au Décret
N° 80/644 susvisé ;
(/u le Décret N° 82/213 du 27 Février 1982 portant attri-
bution et organisation du Ministère des Eaux et Forêts ;
(/u le Décret N° 82/545 du 18 Juin 1982 fixant les inden-
nités de fonction allouées aux titulaires de certains postes adminis-
tratifs ;
Sur proposition du Ministre des Eaux et Forêts ;
Le Conseil de Cabinet entendu ;

.../...

D E C R E T .-

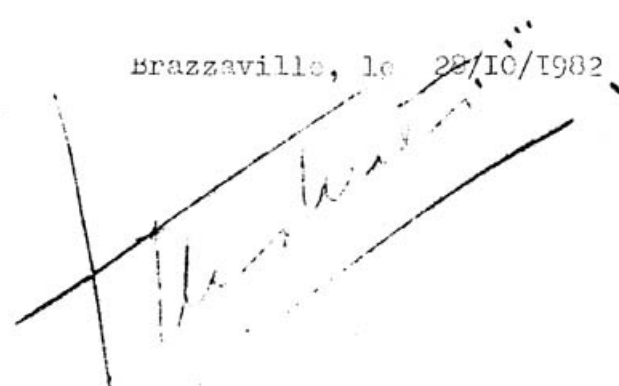
Article 1er : Monsieur OHLGUI Julien, Ingénieur des Eaux et Forêts Stagiaire, est nommé Directeur Régional des Eaux et Forêts de la Cuvette.

Article 2 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent Décret sont abrogées.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 28/10/1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement


Colonel Louis Sylvain GOM .-

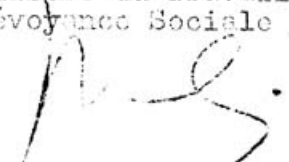
P. Le Ministre des Eaux et Forêts
en mission,
Le Ministre de l'Agriculture
et de l'Elevage

Le Ministre des Finances


Marius MOUAMBENGA .-


ITIHI OSSETOUNDI LEKOUNDZOU .-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale


Bernard COMBO MABEIONA .-